

La Villemarqué. Qui veut acheter le domaine ?

16 mars 2016 / Jean-Jacques Baudet /



Une page se tourne dans l'histoire de Quimperlé : depuis lundi soir, le domaine de Keransker, où a vécu et travaillé très longtemps Théodore Hersart de La Villemarqué, l'auteur du « Barzaz Breiz », et dont les descendants sont toujours propriétaires, est en vente. En tout : quinze hectares, pour la modique somme de 900.000 €.

Keransker constitue un élément essentiel dans la mémoire collective des Quimperlois. Tous longent régulièrement, à pied ou en voiture, le vieux mur en pierres qui borde la route de Lorient ; et tous ont sans doute rêvé, ne serait-ce qu'une seule fois, d'entrer dans le parc. Depuis lundi soir, quinze hectares du domaine sont donc en vente, confiés par les quatre frères héritiers aux bons soins d'une agence spécialisée parisienne, « Patrice Besse ». Quinze autres hectares, situés à l'Est, sont des terres agricoles en location dont la famille a décidé de rester propriétaire. En réalité, Théodore Hersart de La Villemarqué est né ailleurs : en 1815, dans un hôtel familial qui était situé rue du Château, en basse ville ; malheureusement détruit en 1971. Et il a vécu une partie de son enfance dans une autre demeure de la famille, au Plessis-Nizon. Très vite, il s'est intéressé au collectage (sa mère lui avait montré la voie), et les fruits de cette démarche aboutiront à la première édition du « Barzaz Breiz » en 1839. Le succès fut immédiat. Complété et amplifié, l'ouvrage connaîtra ensuite cinq rééditions du vivant de son auteur.

Un manoir et une chapelle

Naviguant sans cesse entre la Bretagne et Paris, le jeune Théodore, tout juste marié, s'est installé un moment dans le manoir de Kerbertrand, loué à la famille de Mauduit, puis en 1850, il décide d'acheter à Mme de Roquencourt le domaine de Keransker, qui domine sa ville natale et où sont déjà édifiés depuis le XVI^e siècle un manoir et une chapelle (dédiée à Saint-Louis). Il entreprend alors d'y faire construire, non loin du manoir, une demeure confortable où vécut, jusqu'à une époque très récente, une partie de ses descendants. Il demande aussi au célèbre Buhler d'aménager à l'anglaise le parc du domaine, mais ce projet ne sera qu'en partie concrétisé.

Et même un dolmen...

Ce sont donc les quinze hectares du domaine proprement dit qui sont désormais à la vente. Ils comprennent la demeure principale, le manoir, la chapelle, mais aussi l'ancienne maison du gardien, à l'entrée du parc, un vieux garage, un puits circulaire en granit... et un dolmen, que Théodore avait transféré du Trévoux. Achèvement en 1852, la demeure comprend deux niveaux sous combles aménagés, pour une surface au sol de 330 m². Le rez-de-chaussée comprend deux salons, dont un à rotonde, une salle à manger avec cheminée, une cuisine et une arrière-cuisine... Au premier étage, cinq chambres et deux salles de bain ; et au deuxième, deux autres chambres et quatre pièces à aménager. Le manoir est, quant à lui, composé de quatre corps, dont l'un comprend une tour avec escalier en vis. Il n'est pas en mauvais état, car il a été habité par moments, mais une belle rénovation s'impose.

La découverte des carnets de collectage

La mise en vente du domaine constitue pour Quimperlé un réel événement sur le plan immobilier. Mais la charge émotionnelle est elle-même très forte. Une bonne partie du travail d'Hersart de La Villemarqué, qui est mort à cet endroit en 1895, a en effet été accomplie entre ces murs qui constituèrent au XIX^e siècle un lieu de rendez-vous très prisé pour beaucoup d'intellectuels bretons. Et bien sûr, c'est dans cette demeure qu'en 1964, avec la complicité du colonel Pierre de La Villemarqué, le jeune chercheur Donatien Laurent découvrira les fameux carnets de collectage de l'écrivain. Ce fut un moment essentiel. Pendant près de 100 ans, des détracteurs comme Luzel ou Gourvil ont affirmé que Théodore avait presque tout inventé, que le « Barzaz Breiz » était le seul fruit de son imagination. Cette découverte qui aboutira à une thèse d'État en 1989 permettra à Donatien Laurent de faire taire définitivement les médisants et de démontrer que la littérature orale bretonne, transmise siècle après siècle par les gens du peuple, était d'une richesse incroyable.

Pratique

Pour tout autre renseignement sur cette vente : www.patrice-besse.com